

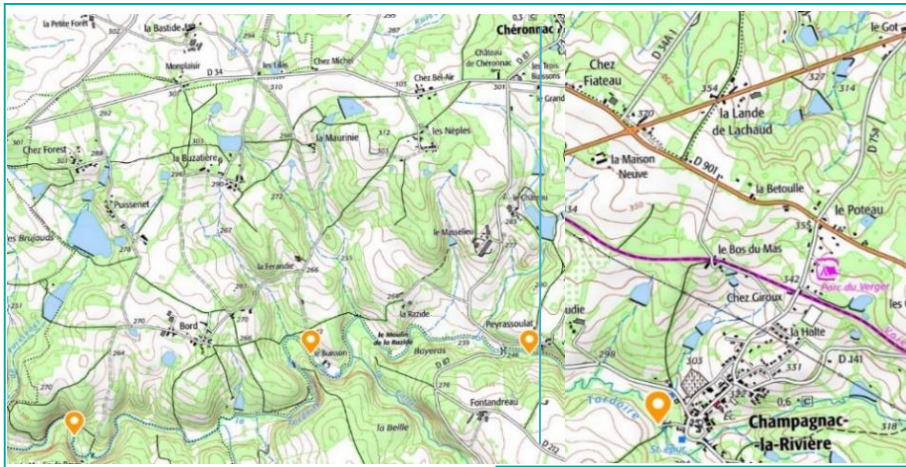
EFFACEMENT DE 4 SEUILS SUR LA TARDOIRE AMONT GRACE A LA MOBILISATION D'UN FONDS PRIVÉ.

COMMUNES DE CHAMPAGNAC LA RIVIERE, CHÉRONNAC, MAISONNAIS SUR TARDOIRE (87)

Le SYMBA Bandiat-Tardoire a porté une étude de treize ouvrages sur la Tardoire ayant un impact fort sur la continuité piscicole et sédimentaire.

Après une phase de concertation avec les parties prenantes, les propriétaires se sont accordés pour s'engager dans une démarche d'effacement total de 4 seuils. Ils ont fait l'objet d'une étude au stade projet.

Anguilles et truites fario sont les espèces cibles. L'objectif fixe un abaissement de la hauteur de chute à moins de 20 cm pour assurer leur libre-circulation.



Carte de localisation

Maître d'ouvrage : SYNDICAT MIXTE DES BASSINS BANDIAT-TARDOIRE

Maître d'œuvre : CPIE de la CORREZE

Entreprises : SARL TALLET ET FILS, ECCEL ENVIRONNEMENT, FDAPPMA Haute-Vienne, EVEHA

Période de réalisation et durée des travaux : Années 2022-2023 (décembre à juillet)

Objectifs de l'action : Réouverture de plus de 30 km linéaires sur la Tardoire amont

- Préserver le potentiel de fraie des espèces cibles prioritaires et espèce protégée
- Assurer la circulation des sédiments et limiter les effets d'incision du lit aval des ouvrages
- Restaurer une qualité des milieux transversaux (lit mineur, lit majeur)



1- Seuil des Planches – Champagnac la Rivière (avant/après travaux)



2- Seuil du grand moulin de Peyrassoulat - Chéronnac (avant/après travaux)





3- Les 2 seuils des Forges du Buisson (avant/après travaux)



4- Seuil du moulin de Raux – Maisonnais sur Tardoire (avant/après travaux)



1. Seuil du site des Planches (plus d'info : [ici](#))

Arasement du seuil pour reprise cours original avec comblement de la chute résiduelle par un radier empierré. Hauteur de chute résiduelle inférieure à 10 cm. Pente inférieure à 3%. Calage répartition des débits (Tardoire / Canal) 2/3, 1/3 par la mise en place d'un moine à la côte 292.20 m.

2. Seuil du grand moulin de Peyrassoulat (plus d'info : [ici](#))

Arasement du seuil après curage de la retenue ~ 300 m³ et ~ 350 m³ de l'ouvrage, pente inférieure à 3%. Retalutage des berges avec une pente de 1/2.

Fouilles archéologiques durant toute la phase de travaux de terrassement pour documenter l'histoire du site.

3. Seuils de la forge du Buisson (plus d'info : [ici](#))

Arasement du seuil (comblement du canal de vidange avec les matériaux) avec répartition des débits pour alimenter le canal calé à la côte 331.40m NGF. Pente latérale du lit avec un maximum 1/8. Curage des sédiments ~1250 m³ et ~480 m³ de matériaux. Le lit prioritaire gauche (axe Tardoire) laisse passer un débit au QMNA5 (0.240m³/s). Berges en amont retalutées sur 15 ml avec des pentes 1/2.

Une annexe hydraulique située en amont d'environ 2000m² a été restaurée par curage des sédiments afin de la ramener à la côte d'étiage de la Tardoire (alimentation par l'aval).

4. Seuil du moulin de Raux (plus d'info : [ici](#))

Arasement du seuil avec calage du fond à la côte 218.60m. Profil en forme de cunette pour assurer une ligne d'eau suffisante à l'étiage (QMNA5=250l/s). Cunette centrale avec une ouverture de 5 m à la côte 218.60m. Pente moyenne 1%. Berges retalutées avec une pente 1/2. Pour l'ensemble des seuils, il n'est pas prévu de protection de berge en génie végétal mais de favoriser la reprise naturelle.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

Répertoire d'exemples

Mode opératoire pour l'ensemble des effacements :

- Mise en place de sondes de suivi qualité
- Pêche de sauvetage
- Démantèlement des seuils

Contexte financier :

Cette opération avait été initialement conçue avec le soutien des partenaires publics l'Agence de l'eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle-Aquitaine, qui s'étaient positionnés en faveur du projet en juin 2021. L'adoption de la loi Climat et Résilience fin août 2021, a mis un point d'arrêt au projet Tardoire par l'abandon du financement Agence.

Le SYMBA Bandiat-Tardoire était dans l'impossibilité de lancer les démarches et les travaux qui étaient prévus en 2022. ERN (European Rivers Network) en partenariat avec le SYMBA ont alors déposé ce dossier en date du 5 Janvier 2022 en répondant à l'appel à projet du programme européen OpenRivers (ORP). La candidature a été retenue, apportant un taux de financement à 100% (financement privé).

Pour plus de renseignements, veuillez suivre le lien suivant : <https://openrivers.eu/>

Coût du projet : 309 915.60 €

Financé à 100% par le programme européen Open Rivers.

- Dont 201 695 € de travaux (Tallet et Fils) et 32 275.80€ de fouilles archéologiques préventives » (Eveha)
- Autres : Monitoring, Actions de communication diverses locales et internationales (film 13min, pages internet, etc.), secrétariat, maîtrise d'ouvrage, relation avec le programme OPEN Rivers, etc. (Eccel environnement, fédération de pêche 87, Koox production, CPIE de la Corrèze, European Rivers Network).



Arcadia est une fondation caritative qui œuvre à la protection de la nature, à la préservation du patrimoine culturel et à la promotion du libre accès à la connaissance. Arcadia finance le programme européen Open Rivers.

Le programme européen Open Rivers (ORP) vise à restaurer les rivières européennes menacées en soutenant des interventions qui conduisent à la suppression de petits barrages et à la restauration du débit des rivières et de la biodiversité.

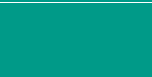
European Rivers Network est une ONG engagée dans la préservation et la gestion durable des rivières, membre fondateur de Dam Removal Europe. Sur la Tardoire, ERN est le relais entre ORP et le SYMBA sur le volet administratif et financier et assure une part de communication

Le SYMBA est maître d'ouvrage. Il coordonne et anime le projet sur le terrain auprès des propriétaires d'ouvrages de l'administration et des prestataires

Mode opératoire pour l'ensemble des effacements :

Des fouilles préventives ont eu lieu sur le site de Peyrassoulat permettant de documenter l'histoire du site : Voir le 1^{er} compte-rendu archéo qui donne les premiers résultats et rappelle la méthodologie : https://drive.google.com/file/d/1s6wqynmm5XHVPD3WZ78b9N8u6vpV0PZ/view?usp=drive_link

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr





Fouilles archéologiques préventives sur le site de Peyrassoulat

Une vidéo et un time lapse sont disponibles :



Film : <https://youtu.be/liaYGoQpMeY> Time lapse : <https://youtu.be/JZPzYU1lrTU>
Version internationale : <https://youtu.be/gf7P6BROp38>

Informations sur les aspects administratifs :

La rivière Tardoire est classée liste 1 et liste 2 au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement. Le Comité de bassin Adour Garonne a retenu le cours de la Tardoire comme axe prioritaire dans le cadre du plan d'action pour une politique apaisée de restauration de la continuité écologique, en 2020.

L'ensemble des partenaires institutionnels, financiers, techniques et propriétaires ont été associés dès le démarrage de l'étude et tout au long de la réalisation du projet.

Suite à un dépôt par seuil d'un dossier loi sur l'eau et DIG, chaque seuil a bénéficié d'un arrêté préfectoral spécifique.

Des conventionnements ont été passés entre les propriétaires et le syndicat de rivière notamment pour la délégation de maîtrise d'ouvrage.

Les propriétaires ont déposé un courrier de renonciation du droit d'eau aux services d'Etat.

Présentation des impacts observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

L'ensemble des travaux se sont déroulés sous de bonnes conditions météorologiques et hydrauliques. N'ayant pas d'enjeux majeurs à proximité ou d'activités particulières, l'impact a été nul. L'entreprise a su s'adapter aux conditions de terrain et au délais relativement court (12 mois) pour la réalisation de ces 4 effacements. Les fouilles archéologiques durant la phase travaux se sont très bien déroulées sans frein particulier aux opérations d'effacement. La collaboration entreprises Tallet et EVEHA a été exemplaire.

La réactivité du cours d'eau est visible dès les effacements. Quelques faibles crues ont permis de modeler le fond du lit, laissant apparaître une granulométrie intéressante pour les espèces cibles.

Suivi à mettre en place :

Un suivi N+1 à N+3 sera réalisé afin de connaître et comprendre l'évolution hydromorphologique du cours d'eau ainsi que les effets constatés sur l'état général du milieu aquatique.

Indicateurs : ~ 3000 € / site

- Suivi selon le protocole CarHyCE
- Suivi IPR (présence détectée de lamproies de planer) et IBG
- Suivi photographique

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : David MARHEIN - service technique SYMBA Bandiat Tardoire - david.marhein@orange.fr

05.55.70.27.31 / 07.89.24.93.96 <http://syndicat-bandiat-tardoire.fr/>

La Monnerie 87150 CUSSAC

Président du Syndicat au moment des travaux : Richard SIMMONEAU

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

